



N° 71F0031XIF au catalogue — N° 003

ISSN : 1712-8110

ISBN : 0-662-71102-5

**Document de recherche**

# Améliorations apportées à l'Enquête sur la population active (EPA) en 2006

Division de la statistique du travail  
Immeuble Jean-Talon, 7<sup>e</sup> étage, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1 866 873-8788



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

# Améliorations apportées à l'Enquête sur la population active (EPA) en 2006

71F0031XIF au catalogue — N° 003  
ISSN : 1712-8110  
ISBN : 0-662-71102-5

Division de la statistique du travail  
Immeuble Jean-Talon, 7<sup>e</sup> étage, Ottawa, K1A 0T6

**Comment obtenir d'autres renseignements :**  
Service à la clientèle : 1 866 873-8788  
Renseignements par courriel : [travail@statcan.ca](mailto:travail@statcan.ca)

Janvier 2006

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'industrie , 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

*This publication is available in English upon request (Catalogue no. 71F0031XIE).*

# Améliorations apportées à l'EPA en 2006

---

## Introduction

Afin d'assurer aux Canadiens des services de la plus grande qualité, nous soumettons l'Enquête sur la population active (EPA) à des améliorations constantes.

En 2006, les principales améliorations apportées à l'enquête concernent les modifications aux estimations démographiques employées dans le processus d'estimation de l'enquête-échantillon. Depuis que l'EPA est une enquête-échantillon (et non un recensement), on doit multiplier les résultats de l'enquête par un facteur défini (ou « poids ») pour qu'ils représentent l'ensemble de la population cible. Dans le cas de l'EPA, la population cible est formée de la population civile âgée de 15 ans et plus, vivant hors réserve dans les dix provinces.

Les poids de l'enquête sont donc les produits d'une estimation démographique. Cette estimation de la population utilisée dans le cadre de l'EPA est une projection des chiffres du Recensement de 2001, établie à partir des données les plus récentes sur les naissances, les décès, l'immigration et l'émigration. Pour établir les estimations de l'EPA, on doit produire des données démographiques pour les groupes d'âge-sexe. On doit également produire des estimations démographiques provinciales et infraprovinciales mensuellement.

Il est normal dans le cadre des enquêtes d'adopter de nouvelles estimations de population lorsqu'on dispose de nouvelles données démographiques. C'est la troisième fois au cours des sept dernières années que l'on a mis à jour les estimations démographiques utilisées dans la procédure de pondération de l'EPA. La présente révision est la moins importante des trois et a peu d'incidence sur les données. Elle s'applique aux données de juillet 2001 à décembre 2005.

Outre l'adoption des nouvelles estimations démographiques, la présente révision comporte des améliorations aux estimations des secteurs public et privé pour la période de janvier 1987 à juin 1999. Bien que les données relatives aux secteurs public et privé (et à certaines industries connexes) soient les plus touchées, les améliorations apportées ont nécessité la modification des poids de l'enquête et alors les améliorations ont eu une incidence sur toutes les données de la période allant de janvier 1987 à juin 1999.

Enfin, le codage géographique de plusieurs petites agglomérations de recensement (AR) a été mis à jour, les limites des centres urbains de 1996 ayant été remplacées par les limites des AR de 2001. Cette modification a une incidence sur les données de janvier 1987 à décembre 2004.

Les prochaines sections décrivent de façon plus détaillée les améliorations que l'on vient d'évoquer.

## Estimations démographiques

La révision des estimations démographiques comporte deux volets. Le premier touche l'amélioration des données sur les résidents non permanents (RNP) au Canada (c.-à-d. les personnes détenant un visa d'étudiant et d'autres personnes nées à l'étranger qui n'ont pas officiellement immigré au pays mais s'y trouvent légalement). Cette population se concentre dans les grands centres urbains du Canada, de sorte que l'incidence de ces modifications se fait sentir à l'échelle infraprovinciale.

À la fin de 2004, lors du rajeunissement de la base en fonction des données du Recensement de 2001, on a utilisé des estimations provisoires du nombre de RNP pour établir les chiffres de population. Lorsque les estimations définitives ont été produites, on a relevé un écart important entre les deux chiffres. On a jugé que le simple recours aux nouveaux chiffres provoquerait des mouvements artificiels appréciables des estimations démographiques et, donc, des estimations du marché du travail dans les régions infraprovinciales. Par conséquent, pour éviter une rupture de certaines séries infraprovinciales, on a convenu que le meilleur moyen d'intégrer les nouvelles données sur les RNP consistait à mettre à jour les données chronologiques. Cette révision a une incidence sur les estimations infraprovinciales de juillet 2001 jusqu'à présent.

## Améliorations apportées à l'EPA en 2006

**Tableau 1 : Nouvelles estimations de la population (en milliers), 15 ans et plus, par Régions métropolitaines de recensement (RMR), 2001 à 2005, moyennes annuelles**

	2001	2002	2003	2004	2005
St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador	143,5	145,1	147,2	149,0	150,4
Halifax, Nouvelle-Écosse	292,8	297,7	301,8	305,6	308,9
Saint John, Nouveau-Brunswick	101,1	101,5	102,0	102,6	103,2
Saguenay, Québec	128,2	127,4	126,9	126,6	126,3
Québec, Québec	568,7	574,2	579,3	585,6	592,2
Trois-Rivières, Québec	114,9	115,2	115,8	116,9	118,0
Sherbrooke, Québec	126,1	127,7	129,5	131,4	133,4
Montréal, Québec	2 826,8	2 863,2	2 893,8	2 928,7	2 966,3
Ottawa-Gatineau, Ontario/Québec	875,2	891,6	904,6	918,2	932,2
Kingston, Ontario	119,0	120,7	121,9	123,3	124,8
Greater Sudbury / Grand Sudbury, Ontario	130,1	130,4	130,8	131,3	132,0
Oshawa, Ontario	234,6	241,6	249,2	257,3	265,9
Toronto, Ontario	3 899,3	4 011,0	4 096,2	4 186,8	4 282,0
Hamilton, Ontario	550,1	558,7	565,8	573,1	580,9
St. Catharines - Niagara, Ontario	316,3	318,8	320,6	322,6	324,8
London, Ontario	357,6	362,7	366,3	369,9	373,8
Windsor, Ontario	253,9	258,5	261,5	264,5	267,8
Kitchener, Ontario	339,0	346,1	351,9	357,9	364,3
Thunder Bay, Ontario	101,6	101,8	102,4	103,1	103,9
Winnipeg, Manitoba	547,8	552,3	557,4	563,4	568,6
Regina, Saskatchewan	155,5	155,9	157,1	158,7	160,3
Saskatoon, Saskatchewan	180,4	181,8	183,3	185,2	187,2
Calgary, Alberta	778,3	800,7	817,5	835,5	855,6
Edmonton, Alberta	758,0	774,8	787,1	799,4	812,9
Abbotsford, Colombie-Britannique	117,8	119,5	121,0	122,8	124,9
Vancouver, Colombie-Britannique	1 695,2	1 728,6	1 756,3	1 788,1	1 824,6
Victoria, Colombie-Britannique	263,5	265,5	267,3	270,0	273,3

<b>Tableau 2 : Différences (nouvelles moins anciennes) des estimations de population (en milliers), par Régions métropolitaines de recensement (RMR), 2001 à 2005, moyennes annuelles</b>					
	2001	2002	2003	2004	2005
St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador	0,0	-0,1	-0,3	-0,7	-1,0
Halifax, Nouvelle-Écosse	0,0	-0,1	-1,0	-1,9	-2,7
Saint John, Nouveau-Brunswick	0,0	0,0	0,1	0,3	0,4
Saguenay, Québec	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1
Québec, Québec	0,0	0,1	-0,6	-1,1	-1,6
Trois-Rivières, Québec	0,0	0,0	-0,2	-0,3	-0,4
Sherbrooke, Québec	0,0	0,0	-0,3	-0,9	-1,4
Montréal, Québec	0,3	2,1	-0,3	-2,4	-4,2
Ottawa-Gatineau, Ontario/Québec	0,1	0,8	0,4	-0,5	-1,4
Kingston, Ontario	0,5	0,1	-0,1	-0,4	-0,8
Greater Sudbury / Grand Sudbury, Ontario	0,0	0,0	0,4	0,7	1,0
Oshawa, Ontario	0,0	0,3	1,2	2,2	2,9
Toronto, Ontario	0,5	3,1	2,7	5,4	6,9
Hamilton, Ontario	0,1	0,3	0,6	0,5	0,3
St. Catharines - Niagara, Ontario	0,0	0,1	0,1	0,0	-0,3
London, Ontario	0,0	0,1	-0,4	-1,2	-2,0
Windsor, Ontario	0,1	0,1	-0,6	-1,6	-2,4
Kitchener, Ontario	0,0	0,2	0,1	-0,1	-0,4
Thunder Bay, Ontario	0,0	0,2	1,0	1,9	2,5
Winnipeg, Manitoba	0,1	0,2	0,0	-0,3	-0,4
Regina, Saskatchewan	0,0	0,0	0,3	0,7	1,0
Saskatoon, Saskatchewan	0,0	-0,1	-0,8	-1,5	-2,0
Calgary, Alberta	0,1	0,8	0,7	1,0	1,4
Edmonton, Alberta	0,1	0,2	-1,3	-3,3	-4,9
Abbotsford, Colombie-Britannique	0,0	-0,2	-1,7	-3,4	-4,7
Vancouver, Colombie-Britannique	0,1	0,3	1,7	4,0	5,9
Victoria, Colombie-Britannique	0,0	0,2	1,1	2,2	3,1

## Améliorations apportées à l'EPA en 2006

On a effectué une révision des estimations démographiques à l'échelle provinciale pour la période de juillet 2003 à juin 2004. Il a fallu procéder ainsi parce qu'on avait utilisé d'autres estimations démographiques provisoires au moment de la production initiale des données vers la fin de l'année 2004.

**Tableau 3 : Population 15 ans et plus (en milliers) par province, nouvelles et anciennes estimations, moyennes de juillet 2003 à juin 2004**

	Nouvelles	Anciennes	Différence	
			Milliers	Pourcentage
Canada	25271,6	25258,0	13,6	0,1%
Terre-Neuve-et-Labrador	429,6	429,4	0,2	0,0%
Île-du-Prince-Édouard	110,4	110,4	0,0	0,0%
Nouvelle-Écosse	755,0	754,9	0,1	0,0%
Nouveau-Brunswick	606,2	606,0	0,2	0,0%
Québec	6079,9	6077,3	2,6	0,0%
Ontario	9821,0	9813,1	7,9	0,1%
Manitoba	877,7	877,3	0,4	0,0%
Saskatchewan	744,5	744,1	0,4	0,1%
Alberta	2483,1	2482,0	1,1	0,0%
Colombie-Britannique	3364,1	3363,4	0,7	0,0%

L'incidence la plus marquée sur la variation des estimations d'un mois à l'autre survient entre juin et juillet 2004. Le tableau 4 montre la variation de la population entre ces deux mois selon les nouveaux et les anciens chiffres.

**Tableau 4 : Population 15 ans et plus (en milliers) par province, nouvelles et anciennes estimations, juin et juillet 2004**

	Nouvelles			Anciennes		
	Juin 2004	Juillet 2004	Variation	Juin 2004	Juillet 2004	Variation
Canada	25,434.7	25,461.5	26.8	25,405.7	25,461.1	55.4
Terre-Neuve-et-Labrador	429.4	429.4	x	429.3	429.4	0.1
Île-du-Prince-Édouard	110.9	110.9	x	111.0	111.0	x
Nouvelle-Écosse	756.8	757.1	0.3	756.5	757.2	0.7
Nouveau-Brunswick	607.7	607.8	0.1	607.1	607.8	0.7
Québec	6,109.7	6,115.0	5.3	6,104.8	6,115.0	10.2
Ontario	9,899.7	9,912.3	12.6	9,882.7	9,912.0	29.3
Manitoba	881.7	882.2	0.5	881.0	882.2	1.2
Saskatchewan	745.9	746.1	0.2	745.2	746.1	0.9
Alberta	2,504.5	2,508.1	3.6	2,502.4	2,508.0	5.6
Colombie-Britannique	3,388.4	3,392.5	4.1	3,385.8	3,392.5	6.7

### Catégorie de travailleurs

En 1999, on a modifié la définition du « secteur public » afin d'harmoniser les données de l'EPA touchant les secteurs public et privé aux définitions utilisées par le Système de comptabilité nationale. Avant janvier 1999, la classification des établissements de santé et des universités dans le secteur public aux fins de l'EPA reposait sur des règles de « propriété ». On utilise depuis janvier 1999 des règles de « financement ». Par conséquent, tous les établissements détenus par des intérêts privés (ce qui est le cas de nombreux hôpitaux au Canada) mais subventionnés par l'État (tous les hôpitaux obtiennent leur financement de sources publiques) sont désormais classés dans le secteur public et non dans le secteur privé, comme c'était le cas en vertu des règles antérieures.

Lorsque la définition a changé en 1999, les employés de toutes les universités et de tous les établissements de santé classés dans la catégorie des travailleurs du secteur privé ont été reclassés, rétrospectivement, dans la catégorie des employés du secteur public pour toute la série de l'EPA. Cependant, certains employés travaillant dans des établissements de santé et d'assistance sociale n'ont pu être correctement reclassés. Il s'agit notamment des employés d'établissements de soins pour bénéficiaires internes et d'établissements de services individuels et familiaux. Ces groupes sont progressivement passés du secteur privé au secteur public à mesure que les nouvelles règles de classification ont été appliquées aux nouveaux ménages retenus dans l'échantillon de l'EPA. Cette reclassification s'est traduite par une croissance artificielle de l'emploi dans le secteur public au cours du premier semestre de 1999. En juin 1999, l'incidence de la rupture de la série se manifestait clairement.

Peu de temps après avoir remarqué cette rupture, on a mis au point une méthode d'imputation pour améliorer la continuité historique des données du secteur public. On a extrapolé l'ancienne série des employés du secteur public de 1987 à 1998 jusqu'à 1999 (au moyen d'un modèle ARMMI) pour estimer l'incidence de cette modification de la définition. Les estimations des écarts ont ensuite servi à la rétopolation de la nouvelle série pour 1987. On a utilisé cette série agrégées pour établir les repères permettant de choisir au hasard un pourcentage approprié d'employés pertinents et de modifier leurs codes pour les faire passer de la catégorie des travailleurs du secteur privé à celle des employés du secteur public. De cette manière, les microdonnées de l'EPA (au niveau d'enregistrement) furent corrigées.

Les totalisations initiales établies à partir de la nouvelle variable imputée semblaient raisonnables. Toutefois, la procédure d'imputation était incohérente sur le plan longitudinal. Les répondants de l'EPA font partie de l'échantillon pour une période de six mois. Dû à l'imputation, le dossier de certains répondants peut avoir montré qu'ils sont passés du secteur privé au secteur public pour un mois donné mais pas pour les autres. Dans la mesure où l'imputation initiale a été effectuée après le processus de pondération de l'enquête, cette opération n'a eu d'incidence ni sur les estimations du niveau ni sur celles de la variation nette.

La rupture de la série « public/privé » est apparue de nouveau lors de l'exercice de rajeunissement de la base de l'EPA mené en janvier 2005 (voir *Améliorations apportées à l'Enquête sur la population active en 2005*). Dans la méthode de pondération utilisée dans le cadre de l'EPA, la catégorie de travailleurs est considérée comme une « variable clé de l'estimation composite » (voir *Améliorations apportées à l'Enquête sur la population active en 2000* pour une description de l'estimation composite). Bien que toutes les variables doivent être cohérentes sur le plan longitudinal, le rôle spécial de la catégorie de travailleurs dans la procédure de pondération entraîne une nouvelle rupture de la série. Pour résoudre ce problème, on a mis au point, au milieu de 2005, une méthode d'imputation améliorée, cohérente sur le plan longitudinal. Comme le montrent les graphiques 1 à 5, les estimations établies après l'adoption de cette nouvelle procédure sont plus raisonnables. La nouvelle série est très semblable à celle produite et utilisée avant le rajeunissement de 2005 relié à la population.

### Agglomérations de recensement

À la suite du remaniement de l'EPA de 2005 et de l'adoption des découpages du Recensement de 2001, on a décidé de retenir les limites des agglomérations de recensement (AR) de 2001 aux fins de la production des totalisations spéciales visant les villes hors RMR. On employait auparavant la définition des « centres urbains ». Plusieurs petites AR n'ont pas été modifiées, puisqu'elles n'ont pas servi à pondérer les données de l'EPA, et ont donc conservé leurs anciennes limites. Les AR touchées sont indiquées ci-dessous.

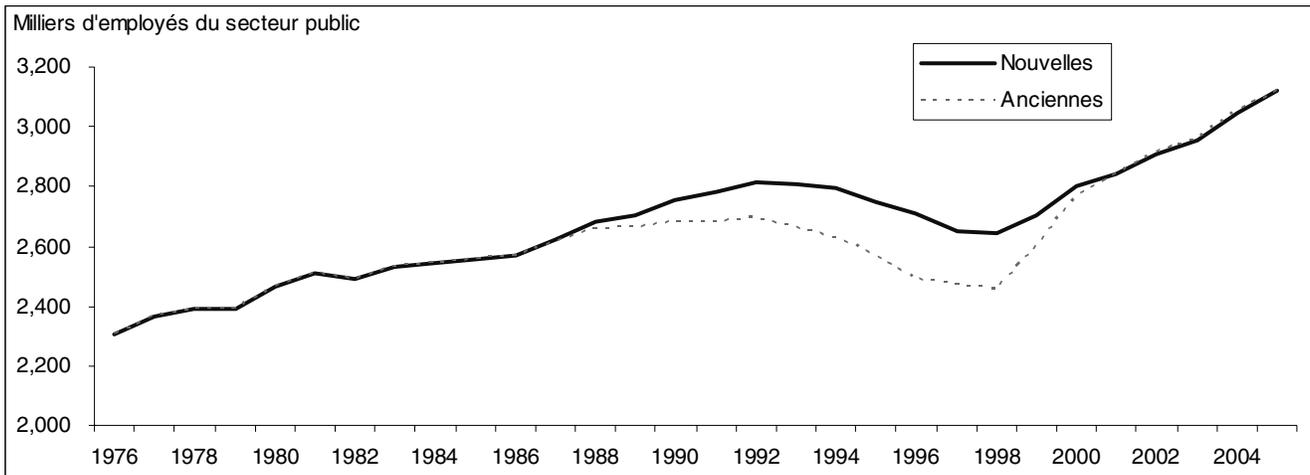
T.-N.-L.	Corner Brook	N.-B.	Bathurst	Man.	Brandon
			Miramichi		
Î.-P.-É.	Summerside		Edmunston	Sask.	Moose Jaw Prince Albert
N.-É.	New Glasgow Truro	Qc	Baie-Comeau Rimouski Rouyn-Noranda/Val-d'Or	C.-B.	Dawson Creek

Ces régions sont désormais définies en fonction des limites des AR de 2001, de 1987 jusqu'à présent.

## Améliorations apportées à l'EPA en 2006

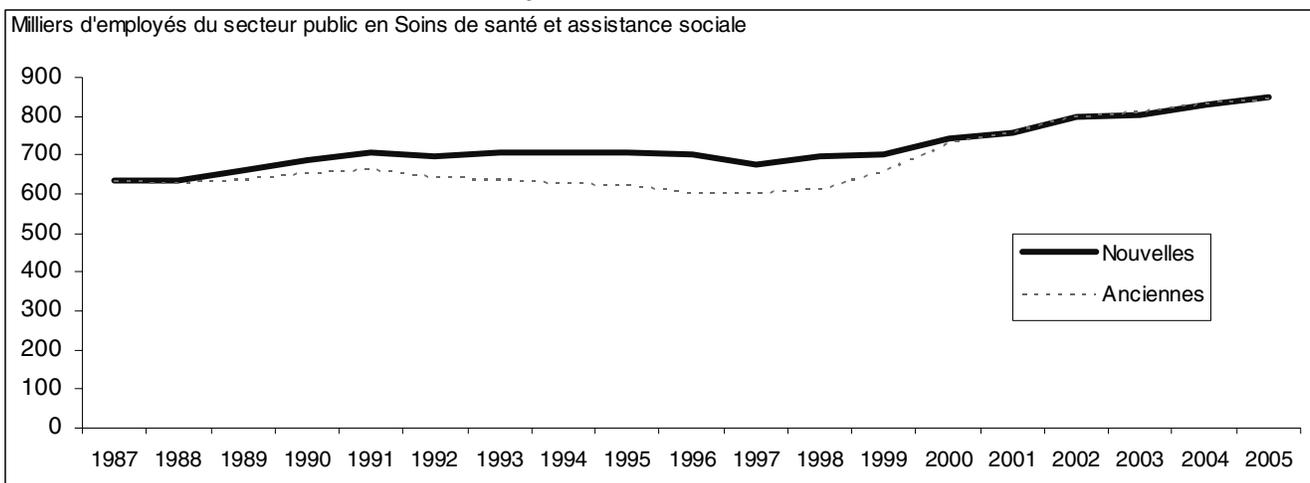
Graphique 1

Milliers d'employés du secteur public, nouvelles et anciennes estimations, 1976 à 2005, moyennes annuelles



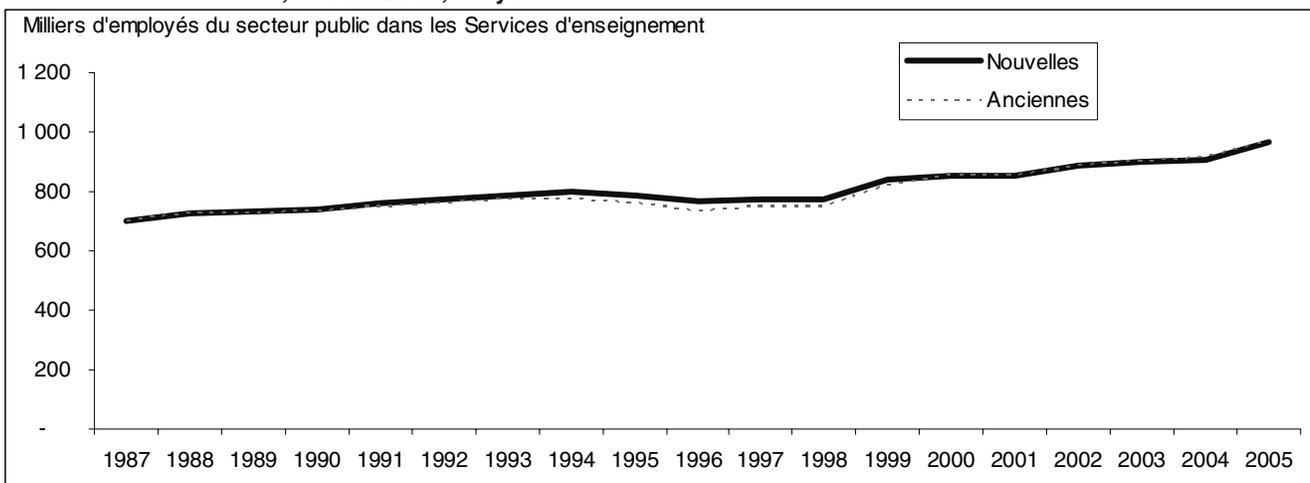
Graphique 2

Milliers d'employés du secteur public dans l'industrie des soins de santé et assistance sociale, nouvelles et anciennes estimations, 1976 à 2005, moyennes annuelles

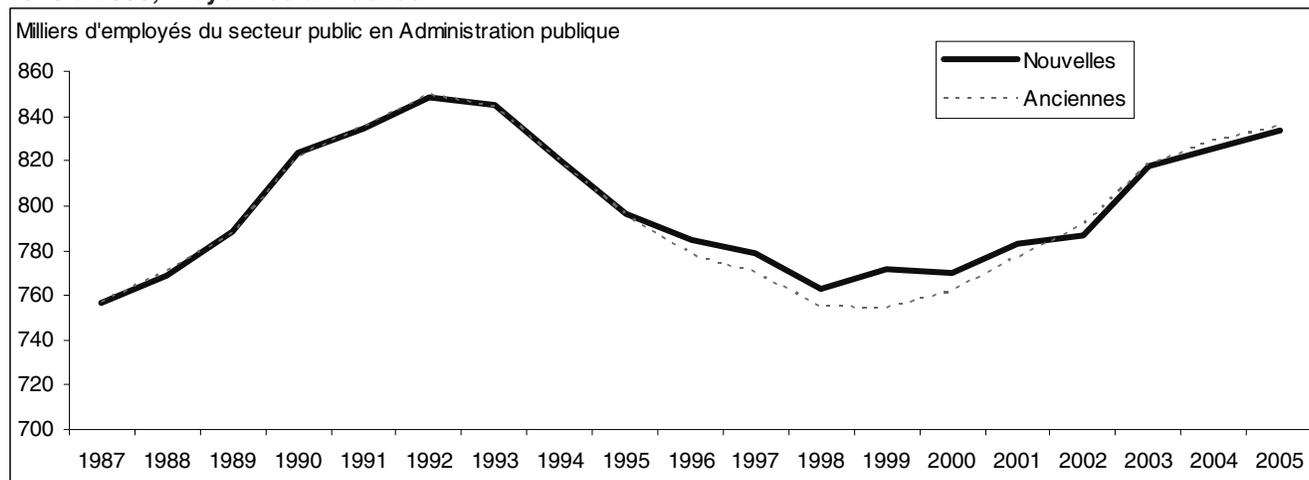


Graphique 3

Milliers d'employées du secteur public dans l'industrie des services d'enseignement, nouvelles et anciennes estimations, 1976 à 2005, moyennes annuelles



Graphique 4  
**Milliers d'employés du secteur public en administration publique, Nouvelles et anciennes estimations, 1976 à 2005, moyennes annuelles**



Graphique 5  
**Milliers d'employés du secteur public en transport et entreposage, Nouvelles et anciennes estimations, 1976 à 2005, moyennes annuelles**

